

CHEVAIGNE (*Ille-et-Vilaine*)

Manoir de la Rivaudière

Croisée

Première moitié du XVII^e siècle



Les vestiges de cette croisée correspondent à un remaniement d'une des fenêtres du rez-de-chaussée du manoir (fig. E.1). Bien que peu d'éléments soient conservés, ils attestent la pérennité des panneaux de vitres dormants en Bretagne et ce à une date avancée dans le XVII^e siècle.

La menuiserie

Le dormant

Du dormant, seuls deux éléments ont été conservés : le montant droit et la traverse haute. A l'extérieur, une feuillure réduite (10 par 10 mm) permettait la fixation de panneaux de vitres dans les deux compartiments supérieurs. A l'intérieur, une feuillure équivalente autorisait un léger encastrement des volets. Un meneau divisait en deux compartiments la partie haute de la croisée. De la même façon, un croisillon séparait la hauteur de la croisée. Son axe était placé à environ 1 330 mm, soit sensiblement au-dessus des six dixièmes inférieurs (dimensions de la fenêtre entre tableaux : 1 460 x 2 200 mm). Il est vraisemblable que le meneau et le croisillon n'étaient pas moulurés, comme au manoir de la Cour à Gourhel (étude n°56004), la vitrerie dormante extérieure s'adaptant mieux sur un remplage plan. Le cochonnet du dormant, seule partie exposée aux intempéries, qui présente une usure régulière ininterrompue le laisse penser également.

Les volets

Le volet, d'une épaisseur de 27 mm, est constitué d'un bâti mouluré d'une doucine raccordée à l'onglet et divisé en quatre petits compartiments dans lesquels s'insèrent des panneaux à plate-bande. Son étanchéité est réalisée par l'intermédiaire d'un recouvrement classique, mais peu important.

La serrurerie

Les organes de rotation

Les traditionnelles fiches à broche rivée ont été ici abandonnées au profit de fiches à gond permettant le démontage du volet.

Les organes de fermeture

Seule l'empreinte d'une platine ovale est encore visible. Il n'est donc pas possible de définir s'il s'agissait d'une targette ou d'un loquet.

La vitrerie

Elle n'a pas été conservée, mais elle était dormante et très certainement limitée aux deux compartiments supérieurs de la croisée, comme au manoir de Kerduel à Lignol (étude n°56002) ou de la Cour à Gourhel (étude n°56004).

Datation

L'utilisation de fiches à gond, le compartimentage des volets en petits panneaux, la pérennisation des panneaux de vitres dormants et le faible encastrement des volets nous incitent à dater cette croisée de la première moitié du XVII^e siècle.

Documents annexés

Planche n°1 : Croisée

Plan n°1 : Croisée / compartiment supérieur droit



Fig. E.1. La façade antérieure